

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 96 (1970)
Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces réseaux peuvent, à n'importe quel point, être raccordés à une installation collective locale.

Plusieurs personnes prirent part à la discussion et évoquèrent entre autres des problèmes tels que ceux des droits d'auteur lors du captage de programmes étrangers.

Une exposition des principaux éléments utilisés dans les réseaux de distribution avec schémas synoptiques concrétisait les différents exposés des conférenciers.

Pour de plus amples renseignements, on voudra bien consulter le Bulletin de l'ASE, qui publiera les conférences *in extenso*.

Poste à pourvoir

Le Département politique fédéral nous prie d'annoncer qu'un poste d'expert du Bureau international du travail est vacant en Thaïlande, dans le cadre de la coopération technique.

L'expert, ingénieur diplômé, aura à étudier la création de possibilités de travail par la mise sur pied de projets de travaux publics et d'édilité en Asie du Sud-Est. Contrat d'un an, renouvelable, dès septembre 1970 en principe. Renseignements: Département politique fédéral, 3003 Berne, Coopération technique, réf. A 0740-300-202.

Les congrès

Le droit des remaniements parcellaires

Zurich, 8-9 octobre 1970

La Société suisse de droit agraire et le titulaire de la chaire de génie rural (section de la planification) de l'EPF, à Zurich, organisent une session de travail sur ce thème, qui aura lieu jeudi et vendredi 8 et 9 octobre 1970 à l'EPF, à Zurich (bâtiment principal, auditoire D 7.1).

La session est destinée aux fonctionnaires des offices d'améliorations foncières, aux ingénieurs ruraux et aux ingénieurs agronomes des offices de consultations agricoles, ainsi qu'aux juges, avocats et notaires qui s'intéressent à la question.

La session s'occupera essentiellement du droit suisse; cependant, les membres des sociétés allemande et autrichienne de droit agraire sont aussi invités à prendre part aux travaux.

Les remaniements parcellaires ont acquis une très grande importance pour l'amélioration des structures dans l'économie agricole moderne. En maints endroits cependant, les procédures actuelles de remaniements parcellaires ne donnent pas entièrement satisfaction. La session est destinée, d'une part à donner une information sur les principes juridiques fondamentaux du droit en vigueur et d'autre part à fournir les éléments nécessaires à un examen critique, et éventuellement à une révision du droit actuel sur le plan fédéral et cantonal. Il s'agit en particulier d'examiner si la législation d'exécution des articles 22 *ter* et 24 *quater* de la Constitution fédérale doit s'occuper de ces questions.

Pour permettre au plus grand nombre possible de participants de s'exprimer, les discussions auront lieu pour chaque conférence au sein de plusieurs groupes de travail. Les exposés et le résultat des discussions seront mis au point immédiatement après la session par les conférenciers et les présidents des groupes de travail et seront publiés dans les communications de droit agraire.

Programme et renseignements: Secrétariat général de la SIA, Beethovenstrasse 1, 8002 Zurich.

Inscriptions (jusqu'au 15 septembre 1970), au secrétariat

du congrès: Chaire de génie rural, section de la planification, EPF Zurich, Leonhardstrasse 33, 8006 Zurich, tél. (051) 32 62 11 (interne 3355 ou 3357).

Communications SVIA

Candidatures

M. *Bauer Pierre*, ingénieur civil EPUL, diplômé en 1968. (Parrains: MM. D. Genton et J.-P. Stucky.)

M. *Jomini Pierre-André*, ingénieur civil EPUL, diplômé en 1968. (Parrains: MM. prof. J.-C. Badoux et M. Reutemann.)

*

Le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes organise une

*Visite des chantiers des Jeux olympiques de Munich,
du 12 au 15 novembre 1970*

Extraits du programme: 1. Visite des chantiers des Jeux olympiques. Réception par les personnalités responsables dans les bureaux de planification et d'exécution, ainsi que sur les chantiers eux-mêmes. — 2. Visite à l'Office d'urbanisme de Munich. Présentation du plan de développement et de circulation. Deux plans adoptés en 1963. — 3. Visite de bâtiments récents sous la conduite de l'architecte; éventuellement visite d'un chantier du métro en construction. — 4. Programme détaillé sera envoyé à la fin du mois de septembre.

Coût approximatif: Fr. 440.— par personne avec un minimum de 15 personnes; Fr. 400.— par personne avec un minimum de 25 personnes.

Délai d'inscription: 30 septembre 1970.

Participants: La circulaire et le bulletin d'inscription ont été envoyés aux membres du Groupe des architectes de la SVIA, aux sections romandes de la SIA et de la FSAI (Fédération suisse des architectes indépendants), ainsi qu'aux membres de l'Association vaudoise des architectes.

Les ingénieurs s'intéressant à ce voyage y sont cordialement invités; ils peuvent obtenir le programme approximatif auprès du Secrétariat de la SVIA, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/25 10 25.

(Voyage aller et retour par avion.)

Carnet des concours

Concours de projets pour l'étude d'un centre scolaire secondaire, à Monthey

Jugement

Ce concours restreint auquel étaient invités sept architectes a été jugé les 28 et 29 juillet 1970.

Le jury, présidé par l'architecte cantonal Charles Zimmermann et composé de:

MM. Arthur Bugna, architecte à Genève; André Perraudin, architecte à Sion; Charles Boissard, président de la commission scolaire, à Monthey; Jean-Pierre Chappuis, ingénieur, président de la commission des constructions scolaires à Monthey, avec l'assistance de M. Jos. Iten, architecte municipal à Sion, en qualité de suppléant, a examiné les projets présentés et attribué les prix suivants:

1^{er} prix: pour le projet «Flex» de M. J.-P. Cahen, architecte à Lausanne; 2^e prix: pour le projet «6/24» à M. Albert Berrut, architecte à Monthey; 3^e prix: pour le projet «La Tonkinoise» à M. Raymond Guidetti, architecte à Lausanne.